



## Fiche-pays 2020-2021

**IMPORTANT :**

Le programme des assistants de langue permet une mobilité **pré-professionnalisante**. Pour cette raison, il est impératif de **préparer votre projet** (choix de la destination, financement, etc.).

Toute candidature vaut **engagement**. Les désistements éventuels devront être justifiés, sous peine de ne plus pouvoir postuler au programme ultérieurement.

<b>Nombre de postes offerts</b>	À titre indicatif, pour l'année 2019-2020, le nombre de postes était de : <b>101</b> . Le nombre de postes proposés dans ce pays est généralement supérieur au nombre de candidatures.
<b>Critères d'éligibilité spécifiques à l'Italie</b>	<p>En complément <a href="#">des critères généraux d'éligibilité énoncés sur le site de France Éducation internationale (le nouveau nom du CIEP)</a>, s'appliquent également les critères suivants spécifiques pour ce pays :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• être de nationalité française ;</li> <li>• être âgé de : 20 à 30 ans au 31/12/2020 ;</li> <li>• avoir validé au minimum une <b>L2 au moment du dépôt du dossier</b> dans l'une des disciplines suivantes :             <ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Arts : Arts appliqués, Arts du spectacle, Arts plastiques, Audiovisuel, Histoire des arts et archéologie, Médiation culturelle, Musicologie, Musique, Édition, Documentation, Cinéma, Études théâtrales, etc. ;</li> <li>➤ Économie et gestion : Économie, Gestion, Tourisme, Hôtellerie, etc. ;</li> <li>➤ Lettres : Lettres classiques, Lettres modernes, etc. ;</li> <li>➤ FLE, Sciences du langage, Linguistique, etc. ;</li> <li>➤ LLCE, LEA (toutes langues), etc. ;</li> <li>➤ Éducation : Sciences de l'éducation, Préparation aux métiers de l'enseignement et de la formation, etc. ;</li> <li>➤ Sciences humaines et sociales : Carrières sociales, Géographie, Histoire, Information-Communication, Philosophie, Psychologie, Sociologie, Ethnologie, Journalisme, etc.</li> </ul> </li> </ul> <p>Les assistants ayant été ou étant actuellement en poste <b>sont exemptés</b> de justificatif de statut étudiant.</p>
<b>Villes ou régions d'affectation</b>	<b>Tout le pays</b> Les vœux formulés dans le dossier de candidature seront satisfaits dans la limite des postes disponibles.
<b>Établissements</b>	<b>Collèges, lycées et instituts techniques ou professionnels</b> Des interventions en primaire sont possibles en cas d'affectation dans un établissement regroupant école primaire et collège ( <i>istituto comprensivo</i> , élèves âgés de 6 à 13 ans).
<b>Calendrier</b>	<b>Publication des résultats</b>



	<p>France Éducation international informera les étudiants de la suite donnée à leur candidature <b>à partir du mois de juin.</b></p> <p><b>Contrat</b> 7 mois (1<sup>er</sup> octobre 2020 – 30 avril 2021)</p>
<b>Temps de travail et de congés</b>	<p><b>12 heures par semaine</b> Congés selon le calendrier scolaire local.</p>
<b>Rémunération et aides</b>	<p><b>Rémunération mensuelle</b> <b>850€ net</b></p> <p>Le versement de la bourse peut être très irrégulier. Il convient par conséquent d'anticiper les retards éventuels en prévoyant une réserve d'argent de 2000€ au minimum.</p> <p><b>Installation</b> Les frais de voyage, nourriture et logement sont à la charge de l'assistant.</p>
<b>Statut de l'assistant</b>	<p>L'assistant a le statut de boursier du gouvernement italien. Octroyée par le Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche (MIUR), cette bourse n'est imposable ni en France ni en Italie.</p>
<b>Couverture sociale</b>	<p>Durant son contrat, l'assistant est couvert par une assurance maladie fournie par l'établissement d'affectation. L'assistant doit se renseigner à ce sujet dès sa prise de fonctions dans l'établissement.</p> <p>Il est recommandé de faire une demande de Carte Européenne d'Assurance Maladie (CEAM) et/ou de souscrire une assurance responsabilité civile et une assurance prévoyant le rapatriement en cas de besoin.</p>
<b>Liens utiles</b>	<p>Ambassade d'Italie en France : <a href="http://www.ambparigi.esteri.it/ambasciata_parigi/fr/">http://www.ambparigi.esteri.it/ambasciata_parigi/fr/</a> Ambassade de France en Italie : <a href="https://it.ambafrance.org/">https://it.ambafrance.org/</a> Ministère de l'Instruction, de l'Université et de la Recherche (MIUR) : <a href="http://www.miur.gov.it/web/guest/assistenti-stranieri-in-italia">http://www.miur.gov.it/web/guest/assistenti-stranieri-in-italia</a></p>
<b>Validation du séjour</b>	<p>Certaines universités, dans le cadre de leur autonomie, valident le séjour à l'étranger, notamment par l'octroi de crédits ECTS.</p> <p>Renseignez-vous auprès de votre UFR ou département et sur le site internet de France Éducation international : <a href="http://www.ciep.fr/assistantfr/validation.php">www.ciep.fr/assistantfr/validation.php</a></p>



## Carte 2020-2021

**Instructions :** vous avez la possibilité d'indiquer votre préférence pour 3 régions, 1 seule par groupe

Exemple :

Choix 1 : Liguria

Choix 2 : Toscana

Choix 3 : Indifférent

- En l'absence de préférence régionale, veuillez sélectionner « indifférent ».
- La répartition par région des postes proposés pour le recrutement des assistants en 2019-2020 est précisée dans l'encadré ci-dessous.



Groupe A	Groupe B	Groupe C
Campania (11)	Calabria (4)	Abruzzo (3)
Emilia-Romagna (7)	Liguria (2)	Basilicata (1)
Lazio (11)	Lombardia (15)	Friuli Venezia Giulia (1)
Piemonte (7)	Marche (2)	Molise (1)
Sicilia (9)	Puglia (7)	Valle d'Aosta (2)
Toscana (7)	Sardegna (2)	Trentino* (1)
Veneto (7)	Umbria (1)	

\* Un **niveau B1** minimum en **allemand** est requis pour le Trentino-Alto Adige, région bilingue italien-allemand à statut autonome.